DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 juin 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur

Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER

ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s):

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame

Françoise PFERSDORFF

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2016/287 -

Voirie départementale - Modernisation du réseau routier - 1221

Proposition d'acquisitions foncières pour l'aménagement du giratoire de la Route Départementale n°263 à ECKWERSHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'acquérir les parcelles cadastrées sous section 21 n°63 et sous section 29 n°924 et n°926, pour une contenance totale de 6,36 ares au prix de 90,00 € l'are,
- dit que les actes seront passés en la forme administrative,
- désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental comme représentant du Département habilité à signer les actes afférents à ces acquisitions.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Francine THOMAS

Le Président, Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160606-lmc1100898-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 08/06/16